

LE LEURRE PAR INTERNET

Cyberaide.ca – la centrale canadienne de signalement des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet – est un programme du Centre canadien de protection de l'enfance. La centrale accepte des signalements concernant des images d'abus pédosexuels (pornographie juvénile), de leurre par Internet, de prostitution d'enfants, de tourisme pédophile, de trafic d'enfants, de mise à disposition de matériel sexuellement explicite à un enfant et d'entente ou d'arrangement avec un tiers en vue de commettre une infraction sexuelle contre un enfant.

Depuis septembre 2002, Cyberaide.ca a reçu plus de 67 000 signalements venant du public relativement à des inquiétudes à propos d'enfants exploités sexuellement sur Internet. Après vérification par nos analystes, environ 1 000 (1,5 %) signalements venant du public ont été classés comme des incidents uniques de leurre par Internet.

En décembre 2012, Cyberaide.ca dévoilera une étude complète de 264 signalements de cas uniques de leurre reçus du public de septembre 2007 à juin 2011. Ces signalements venaient parfois des victimes elles-mêmes ou de membres de leur famille. Une bonne part (63 %) de ces signalements étaient accompagnés d'historiques de conversation qui ont permis aux chercheurs d'étudier plus à fond les interactions des pédoprédateurs et les techniques qu'ils utilisent pour leurrer des enfants sur Internet.

Les résultats préliminaires révèlent ce qui suit :

- 85,9 % des victimes identifiées étaient des filles.
- L'âge médian des victimes était de 13 ans.
- L'âge médian des suspects était de 13 ans.
- Le signalement a été fait par un membre de la famille dans 50 % des cas et par la victime elle-même dans 31 % de ces cas.
- Dans 24 % des cas, la jeune personne avait reçu des menaces venant du suspect, qui la menaçait le plus souvent de distribuer des images d'elle en sa possession.
- Dans 93,4 % des cas, le suspect a demandé expressément des images ou des propos ont été relevés concernant des images préalablement transmises. Dans 30 % de ces derniers cas, il est fait mention que la jeune personne avait transmis des images au suspect.
- Dans 38,6 % des cas, la messagerie instantanée était indiquée comme étant la technologie utilisée par le suspect pour leurrer la victime.
- Dans 35,5 % des cas, le suspect avait transmis des images à caractère sexuel de lui-même à la victime, soit il lui avait demandé d'allumer sa webcam pour ensuite lui montrer une image sexualisée de lui-même.

L'étude intégrale, parrainée par Bell, sera rendue publique d'ici la fin de l'année. L'objectif est d'examiner plus en détail les interactions et les techniques que les pédoprédateurs utilisent pour leurrer des enfants sur Internet et de voir comment les enfants résistent à ces avances. Les résultats serviront de base à des efforts de sensibilisation et de prévention et à des stratégies qui nous permettront, en tant que société, de mieux protéger nos enfants sur Internet et de débusquer les personnes qui leur font du mal.

Avec le soutien de:



Cyberaide.ca reçoit et traite des signalements reçus du public par Internet ou par téléphone concernant des cas d'exploitation sexuelle d'enfants sur Internet. Tout signalement concernant un incident jugé contraire au Code criminel du Canada est renvoyé à la police en vue d'une enquête éventuelle. Toute information concernant un enfant qui pourrait avoir besoin de protection est retransmise au service compétent de protection de l'enfance.

octobre, 2012 | Cyberaide.ca est un service du Centre canadien de protection de l'enfance inc.

LE PROCESSUS DE CONDITIONNEMENT EN LIGNE

Le conditionnement en ligne est un processus par lequel un adulte manipule un enfant à travers Internet dans le but de l'amadouer et de l'exploiter sexuellement. Voici quelques-unes des tactiques que les pédoprédateurs utilisent pour exploiter sexuellement des enfants sur Internet.

Partage de photos et présentation de matériel sexuellement explicite

Dans notre analyse des signalements de leurre transmis à Cyberaide.ca, nous avons souvent constaté que les suspects encourageaient les enfants à leur transmettre des images d'eux.

- Dans 93,4 % des signalements de leurre, les analystes de Cyberaide.ca ont relevé des demandes expresses d'images (photos ou vidéos) ou des discussions à propos de photos précédemment transmises qui pourraient constituer de la pornographie juvénile au sens de la loi canadienne. Ces demandes et ces discussions survenaient souvent dans les minutes qui suivaient la première prise de contact entre le suspect et la jeune personne.
- Dans 30 % des cas, il est fait mention que la jeune personne avait transmis des images à caractère sexuel au suspect.
- Une bonne part des suspects (35,5 %) semblaient préférer transmettre des photos à caractère sexuel d'eux-mêmes. Souvent, dans ces cas-là, la jeune personne n'avait pas demandé ces photos et ne s'attendait pas à les recevoir.

Montrer du matériel sexuellement explicite à un enfant est une tactique courante des pédoprédateurs. Elle vise à banaliser l'activité sexuelle ainsi que les échanges sexuels inappropriés entre adultes et enfants. De plus, l'obtention de photos sexuellement explicites, souvent de la jeune personne elle-même, peut servir à faire du chantage à l'enfant pour le contraindre à se soumettre davantage aux demandes du pédoprédateur.

Menaces

Dans au moins 24 % des signalements de leurre, la jeune personne a été contrainte sous la menace à se soumettre aux demandes du suspect. Voici quelques exemples des menaces qui ont été relevées :

- Diffusion d'images compromettantes de l'enfant sur les réseaux sociaux ou à une liste de contacts connus de la jeune personne (dont ses parents)
- Compromission de l'ordinateur ou des comptes de la jeune personne
- Violence physique si la jeune personne refuse de se soumettre et de rencontrer le suspect en personne

Acharnement

Parmi les 166 historiques de conversation analysés, beaucoup commençaient par des invitations répétées (parfois jusqu'à 30 fois) de la part du suspect demandant à la jeune personne d'allumer sa webcam et se poursuivaient avec des messages demandant une rencontre en personne.

Comportement sexuel inapproprié

Dans tous les signalements de leurre analysés, il y a eu sexualisation des échanges, quelle que soit l'intention apparente de la communication, et, très souvent, le suspect reconnaissant clairement que la jeune personne était mineure.

- Les historiques de conversation commençaient souvent par une salutation du genre « hi hottie », « how r u today? » (salut sexy, ça va?) suivie de questions usuelles (âge, sexe, ville), puis de demandes de photos ou de propositions de cybersexe.
- Dans les cas où la jeune personne n'offrait aucune résistance et ne jugeait pas bon de clore la séance de clavardage ou de demander l'aide d'une tierce personne, la conversation prenait souvent une tournure sexuellement explicite avec descriptions d'actes sexuels de toutes sortes.
- Même dans le contexte d'une « relation sentimentale », le contenu sexuel visait souvent à initier la jeune personne aux plaisirs du sexe. Lorsque la jeune personne se pliait à ces demandes, le suspect ne tardait pas à lui demander de se dévêtir.

Les pédocriminels cherchent souvent à faire tomber les limites personnelles de l'enfant pour gagner sa confiance et banaliser leur comportement sexuel. Voici quelques exemples de tactiques utilisées par les suspects pour repousser les limites sexuelles de l'enfant et ouvrir la voie à des comportements inappropriés :

- Tenir des propos sexuellement explicites à l'enfant
- L'amadouer par la flatterie
- Lui poser des questions sur son développement sexuel (p. ex. sexualité, puberté)
- Se livrer à des activités sexuelles devant l'enfant (p. ex. se masturber devant une webcam)
- Lui présenter du matériel sexuellement explicite

Avec le soutien de:

